

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Gaz butane : les transporteurs désormais suivis par géolocalisation

G.R.M
Libreville/Gabon

LA direction générale des Caisses de stabilisation et de péréquation (Caistab) veut dorénavant maîtriser les charges de remboursement de livraison de gaz butane qui, chaque année, varient entre 500 et 800 millions de francs. C'est pourquoi, son directeur général, Thierry Prosper Mboutsou, a décidé de procéder au lancement, mercredi dernier, des contrôles par géolocalisation des camions de transport de ce produit. Tous les véhicules affectés à cette activité et bénéficiant d'une autorisation administrative à cet effet seront désormais équipés de GPS. Cet outil permettra de suivre le camion

et sa cargaison sur des écrans de monitoring, au départ des différents centres de dispatch à gaz, à savoir la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP) à Owendo, Pétro Gabon Acaé et Port-Gentil, ainsi que Vivo energy Gabon à Port-Gentil. "Cet outil ne se substitue pas à l'intervention humaine, il supplée à ses limites. Les contrôles vont toujours requérir la vigilance de l'agent contrôleur de péréquation de la Caistab et la bonne foi des transporteurs", a souligné Thierry Prosper Mboutsou.

Derrière ce nouveau mécanisme, l'objectif est aussi de garantir l'approvisionnement du territoire national en gaz butane et assurer la pérennité du prix de la bouteille de gaz.



Photo de famille après le lancement du système de géolocalisation des transporteurs de bouteilles de gaz butane.

"L'enjeu de l'approvisionnement du territoire national relève du souci de favoriser un égal

accès de la bouteille de gaz butane au même prix pour tout consommateur, quelle que

soit sa situation géographique au Gabon", a expliqué M. Mboutsou.

Cap Lopez : de nouveaux investissements en perspective



TotalEnergies entend réorienter son partenariat.

H. N. M.
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'avenant n° 3 au Contrat d'exploitation et de partage de production (CEPP) Hylia II n°G5-113, l'objectif est de consacrer 37,5 % des intérêts pétroliers de Total Gabon issus de ce contrat, à la société Perenco Oil and Gas Gabon SA, et de permettre à cette dernière d'assumer le rôle d'opérateur dans le cadre dudit contrat.

Cette cession permettra au groupe Perenco de moderniser et de pérenniser ce terminal. "Au niveau du Cap Lopez, on va créer de nouvelles synergies pour

l'État gabonais et Perenco avec de nombreux investissements qui vont être réalisés dès 2022 et permettre de mutualiser l'activité de stockage et d'export du brut au Gabon. La récupération de ces champs va nous permettre de produire plus de pétrole mais également de valoriser le gaz", a précisé Adrien Broche.

De son côté, le directeur général de Total Gabon, Stéphane Basse-ne, a indiqué "qu'il était légitime que l'opérateur qui importe le plus de volume au Cap Lopez l'opère, et c'est la logique du transfert des actifs que nous venons de faire. Total Gabon reste pleinement engagé au Gabon. Nous continuerons à produire du pétrole au Gabon".

Perenco s'engage à long terme avec le Gabon

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

L'ÉTAT gabonais représenté par le ministre du Pétrole, du Gaz et des Mines et le ministre de l'Économie et de la Relance, a signé jeudi dernier, deux contrats de l'avenant n° 3.

Il s'agit pour le premier, de l'avenant relatif à la convention d'établissement du 12 juillet 2011 entre l'État gabonais et le groupe Perenco. Cet avenant consacre la reprise du rôle d'opérateur du terminal du Cap Lopez qui est la propriété de l'État par le groupe Perenco. "C'est un aménagement des dispositions d'un contrat déjà existant. Derrière ces signatures, il y a des fonds qui sont attendus et nous espérons que cela arrive rapidement dans les comptes du Trésor public gabonais", a indiqué le ministre du Pétrole Vincent de Paul Massassa.

Pour le directeur général de



Perenco déterminée à se positionner dans la durée.

Perenco, Adrien Broche, cette signature marque un tournant important dans la mise en œuvre du partenariat stratégique entre l'État gabonais et Perenco. Laquelle se matérialise, aujourd'hui, par

le transfert du rôle d'opérateur du terminal du Cap Lopez par Perenco et le transfert de participation dans de nombreux champs qui étaient déjà opérés par Perenco mais dans lequel Total était partenaire.